

No 3176, com Chastelmagne, s. Lyon

15 Mars 1882.

Numéro 3.

LE PHARE

JOURNAL SPIRITE ET MAGNÉTIQUE

ORGANE DE L'UNION SPIRITUALISTE ET DU CERCLE MESMER DE LIÉGE

Belgique, 3 fr. par an; Etranger, 4 fr.

Bureaux: 33, Quai St-Léonard, Liège

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction ou l'Administration à
M. B. de PORQUEROLLES, aux dits bureaux.

La Rédaction rendra compte de tout ouvrage dont deux exemplaires
lui auront été adressés; un exemplaire donne droit à une annonce.

**SOMMAIRE: A nos lecteurs. — Union Spiritualiste. — Avis. —
Les spirites pour rire. — Réponse à la *Flandre libérale*. — Som-
nambulisme et Police. — Une mésaventure. — Faits divers.**

A NOS LECTEURS

Le *Phare* se croit obligé de remercier les frères en croyance de tous pays de l'accueil qu'il a reçu chez la plupart de ceux chez lesquels il s'est humblement présenté. Il espère justifier la confiance dont on l'honore, ainsi que son titre en remplissant consciencieusement sa tâche et son programme.

L'échange a été accepté jusqu'à présent par plusieurs de nos confrères de la Presse, tels que : *El faro de Séville*, la *Revista Espirita de Caracas* (Vénézuéla), le *Messenger*, le *Moniteur*, le *Rots*, le *Droit des Femmes*, la *Presse médicale*, *Licht mehr licht*, la *revue Spirite*, la *Chaîne magnétique*, etc.

Nous prions nos abonnés étrangers de vouloir bien nous envoyer le montant de leur abonnement avant la fin mars; nos abonnés belges recevront dans quelques jours par les soins de la Poste une quittance de 3 fr. majorée de 10 centimes pour frais, nous espérons qu'ils voudront bien y faire bon accueil.

Le n° d'avril ne sera expédié qu'aux seuls abonnés qui auront soldé leur abonnement.

UNION SPIRITUALISTE

Un de nos frères de France critique notre formule de serment à l'occasion de l'aide à accorder à ceux qui se seront fait reconnaître comme initiés. Notre charité, dit-il, doit s'étendre à tous, frères en croyance ou non. Nous sommes parfaitement de son avis, mais nous croyons que l'on sera toujours et inévitablement porté à assister dans une plus large mesure un co-religionnaire qu'un adversaire, et au reste nous dirons que ce n'est pas la première fois qu'on se présente à nous comme spirites pour obtenir des secours et qu'après les avoir accordés, nous apprenons que nous avons été dupes de filous. Chacun de nous pourrait en dire autant et à ce point de vue seul le signe était nécessaire. Nos frères de tous Pays l'ont aussi reconnu, car nous avons reçu des demandes d'initiation des cinq parties du monde, nous en publierons quelque jour la liste. L'Union spiritualiste de Liège, serait en droit de prendre dès maintenant le titre d'Union spiritualiste Universelle, puisqu'elle compte des membres à peu près partout.

AVIS

La surabondance des matières nous force à interrompre ce mois-ci notre petit COURS DE MAGNÉTISME ; il sera continué sans interruption dès le numéro 4.

LES SPIRITES POUR RIRE

DIALOGUE

M. JEUDI. — Chut ! voici ma femme ; (*écoutant avec inquiétude*) c'est elle, changeons de conversation. Hum ! Oui, depuis quelques jours, la pluie...

ALCESTE. — Pourquoi donc ? ce que nous disons n'a rien qui nous oblige à dissimuler.

M. JEUDI, *furieux*. — Sapristi, taisez-vous, (*plus haut*) la pluie se maintient... (*écoutant*) Non ; c'est

ma bonne qui vient de rentrer. Pourquoi ?... Vous voilà bien, vous, avec votre caractère indépendant, indomptable. Si l'on vous croyait, on irait prôner le spiritisme en place publique

ALCESTE. — Sauf l'intervention de la police, je n'y verrais aucun inconvénient.

M. JEUDI. — Bon, bon, je connais vos idées et je les partage jusqu'à un certain point ; il faut de l'énergie, mais vous tombez vraiment dans des exagérations de zèle où je ne saurais vous suivre ; vous criez sur les toits que vous croyez en Dieu, que l'immortalité de l'âme est pour vous un fait prouvé, démontré, que les morts reviennent, qu'on se réincarne, que sais-je, moi. . .

ALCESTE. — Y croyez-vous, au spiritisme ?

M. JEUDI. — Très certainement, mais sauf quelques rares amis, personne ne connaît ma façon de penser sur ce point et (*avec gravité*) je crois agir prudemment en demeurant dans une sage réserve.

ALCESTE, (*le contrefaisant*). — En vous cachant comme un homme qui rougit d'une misérable manie. Vous n'êtes pas un spirite, vous êtes un maniaque honneur.

M. JEUDI, (*vexé*). — Vous êtes un énergumène. Par exemple, est-ce que je peux, moi, dans ma position, connu comme je le suis de toute la ville, conseiller général et décoré de la Jarretière, est-ce que je peux affirmer comme vous mes convictions à tous les carrefours et devenir la risée des personnes notables qui m'honorent de leur considération ?

ALCESTE. — En vérité, je ne comprends rien à vos simagrées ; devant votre femme même vous n'avez pas le courage de votre opinion. Auriez-vous peur d'être battu ?

M. JEUDI, (*feignant de rire*). — Vous êtes méchant par les temps humides. Non, nous n'en sommes pas là, Dieu merci ; mais la chère dame est férue du catholicisme et je n'entreprendrai certes pas de la convertir.

ALCESTE. — C'est une tâche trop pénible, n'est-ce pas ?

M. JEUDI. — Oh, ma foi, écoutez donc, ce n'est pas mon affaire, à moi, de prêcher. Je me suis occupé dans le début de toutes ces questions là, j'avouerai même que j'y ai pris le plus vif intérêt et que j'ai acquis la certitude que le spiritisme s'appuie sur des données sérieuses, qu'il a de l'avenir et qu'il faudra compter avec lui.

ALCESTE. — Et c'est pour cela que vous refusez de lui apporter votre concours.

M. JEUDI. — Nullement, je suis de cœur avec vous tous.

ALCESTE. — Grand merci ; cela ne suffit pas. Voulez-vous faire partie de notre groupe ?

M. JEUDI, (*ouvrant sa tabatière*). — Eh non, non ; je vous ai déjà expliqué pourquoi ; ça n'est pas possible ; on se moquerait de moi (*riant*) M. Jeudi spirite confessant, ce serait à mourir de rire.

ALCESTE. — Vous êtes bien de force à vous faire respecter, je suppose ; n'êtes-vous pas libre d'avoir une conviction lorsque les autres en ont une ? N'auriez-vous pas le droit de traiter d'impertinent et de mal appris celui qui viendrait vous railler sur vos croyances ?

M. JEUDI. — Oui, très certainement, c'est mal, très mal de manquer d'égards en pareille circonstance ; moi, jamais je ne me permettrais... Mais voilà, on ne refait pas les gens du jour au lendemain et le spiritisme...

ALCESTE. — Oh, je sais ce que vous allez dire ; le spiritisme passe pour une immense plaisanterie parce que vous êtes trop de Judis dans le monde. C'est vous autres qui nous rendez ridicules par vos manières et vous êtes bien les spirites pour rire, spirites par derrière, plaisanteries par devant et les premiers à vous gausser de votre foi pour n'avoir pas l'air d'y croire. On est un homme ou l'on est une poule, et quand on a eu la chance d'être favorisé

comme vous de preuves concluantes, on assume devant l'avenir une plus grande responsabilité que vous ne semblez le croire. Vous désertez votre mission, la mission de témoignage et, prenez-y garde, l'autre monde témoignera contre vous.

A. LECOMPTE.

RÉPONSE A « LA FLANDRE LIBÉRALE »

La Flandre libérale ayant, dans deux de ses articles, attaqué le magnétisme et le spiritisme, plusieurs de nos frères en croyance envoyèrent des réponses à ce journal. La seule réponse de M. Fauvety a été publiée dans ce journal, qui a cru devoir écarter les autres.

Mais *la Liberté*, un autre journal libéral de Gand, a pris notre cause en main et l'a défendue vaillamment.

Nous croyons devoir donner ci-après des extraits d'un article paru dans ce dernier journal, le 12 février.

Un septicisme prévenu, qui rejette des faits sans en rechercher la vérité, est, sous certains rapports, plus nuisible qu'une incrédulité légère.

(HUMBOLDT.)

Une expérience, une observation bien faite, vaut plus que la perspicacité d'un cerveau tel que celui de Newton.

Des faits sont plus utiles quand ils contredisent des idées adoptées, que quand ils les soutiennent.

(SIR HUMPHY DAVY.)

Dans son livre, *La Lumière*, Tyndall dit : « Il est très vrai, » comme Helmholtz le dit, que Young était en avance sur son » époque ; mais il faut ajouter quelque chose qui fasse com- » prendre quelle responsabilité pèse sur nos écrivains. Pendant » 20 ans, cet homme de génie fut étouffé, mis dans l'impossi- » bilité d'être apprécié par l'intelligence de nos compatriotes ; » traité comme un rêveur, grâce au vigoureux sarcasme d'un » écrivain, qui avait alors le monopole de l'oreille du public, » et qui, dans la *Revue d'Edimbourg*, jetait le ridicule sur » Young et ses spéculations. »

C'est là l'histoire de cette critique peu raisonnable, à travers les siècles ; cette critique toujours à cheval et armée jusqu'aux dents. Ses armes sont terribles : elle manie indifféremment la raillerie, le ridicule, le sarcasme et la calomnie, armes dont elle use à chaque vérité, à chaque progrès qui se montre à l'horizon. Heureusement pour l'humanité, la force de ces armes n'est qu'éphémère ; les vérités et les progrès la dissipent, comme le soleil dissipe les brouillards, pour venir nous éclairer et nous laisser vivre de ses bienfaits.

Dans son numéro du 30 janvier, *la Flandre libérale* donne, sur le magnétisme animal, un long article où transpire un système peu digne d'un critique : en effet, il n'y voit que charlatanisme et fourberie, jetant l'odieux sur la mémoire de Mesmer, de De Puységur, car dit-il, « la crédulité naïve des foules est si grande, qu'elles s'étaient laissé prendre aussi aux prétendues expériences de ces premiers magnétiseurs, dont le charlatanisme grotesque n'est plus contesté aujourd'hui. » Voilà ce que je conteste et je prouverai à l'évidence la fausseté de cette assertion.

Un jour viendra, je n'en doute nullement, où la postérité reconnaissante placera Mesmer parmi les bienfaiteurs de l'humanité, lui pardonnant son esprit de cupidité, pour ne tenir compte que du mérite d'avoir mis en corps de doctrine et propagé, à travers mille obstacles, une science des plus importantes pour la régénération de l'espèce humaine.....

L'auteur de l'article de *la Flandre* nous paraît d'une ignorance incroyable sur les questions principales de l'histoire du magnétisme. Tout son article est basé sur la conclusion d'un rapport du docteur Bailly, fait à l'Académie (1784), que l'imagination était la cause des phénomènes de magnétisme constatés chez les magnétiseurs ; conclusion bien absurde puisque dans le rapport on lit : « *On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants, une grande puissance qui agit les malades, les maîtrise et dont celui qui magnétise semble être dépositaire* »

Le célèbre Jussieu, qui avait suivi les expériences, refusa de signer et fit un rapport contradictoire, malgré les efforts de ses confrères et du ministre Breteuil, ennemi du spiritisme.

C'est vraiment curieux de voir comment l'auteur, dans son ignorance, renchérit sur cette conclusion et reste à patauger dans le 18^e siècle comme dans un cercle magnétique, dont il ne peut sortir. Soyons indulgent, rendons-lui la mémoire, ou,

s'il ignore le fait, apprenons-lui que le magnétisme reçut son brevet officiel le 24 et 28 juin 1831 et cela par la même Académie française, sur le rapport du docteur Husson, rapport établissant jusqu'à l'évidence la réalité des phénomènes, tant au point de vue somnambulique que magnétique(1).

.....

(1) C'est en 1826 que l'Académie nomme une commission, composée de MM. Bourdais, Double, Itard, Leroux, Magendie, Marc, Tilloye et Husson, président. C'était M. Du Potet qui dirigeait les expériences.

Voici deux extraits de ce rapport .

Art. 3. — Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge différents.

Art. 9. Les effets réels produits par le magnétisme sont très-variés.

Art. 11. — Cependant on peut conclure avec certitude que l'état de somnambulisme existe quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui sont désignées sous le nom de *clairvoyance*.

Art. 13. — Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond est un *effet réel*.

Art. 15. — Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans un sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le *regard* seul du magnétiseur, sa *volonté* seule, ont sur elle la même influence et *à travers les portes*.

Art. 24. — Nous avons vu deux somnambules distinguer, *les yeux fermés*, les objets qu'on a placés devant eux ; ils ont désigné, sous le *toucher*, la couleur et la valeur des cartes ; ils ont lu les mots tracés à la main ou quelques lignes des livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

Art. 29. — Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales.

Art. 30. — La commission communique des faits assez importants dans son rapport, pour qu'elle pense que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

De nos jours l'influence des métaux a été ressuscitée, comme méthode thérapeutique, par le médecin Burq. Sur les instances de Claude Bernard, usant de son droit comme président de la société de Brologie, on nomma une commission composée des docteurs Charcot, Luys et Dumontpallier, rapporteur, pour étudier expérimentalement la métallathérapie du docteur Burq. Cette commission conclut à l'exactitude des faits et proposa en conséquence de déposer le mémoire de M. Burq dans les archives de la société et de l'inscrire sur la liste des travaux admis au concours du prix Ernest Godard.

Me basant sur tout ceci, ainsi que sur le rapport du docteur Husson, présenté à l'Académie française en 1831, je crois avoir le droit de conclure à la sincérité du docteur Mesmer, quant aux faits qu'il a voulu présenter au public et aux savants.

Il me reste à dire un mot de Puységur, qui perfectionna le magnétisme par la découverte du somnambulisme magnétique. Laissons à ce sujet la parole à l'auteur : « Lorsque pour la première fois, dit-il, je magnétisai un malade, je le vis tomber, entre mes mains, dans un état qui m'était inconnu ; mon étonnement et ma surprise étaient extrêmes ! Je continuai à magnétiser le même malade pendant plusieurs jours, et j'obtins le même effet. Non content de cet essai, j'essayai ma puissance sur quantité d'autres individus et, en moins de quinze jours, j'en trouvai plus d'une vingtaine, qui tombèrent dans le même état extraordinaire que mon premier malade. »

Faut-il répéter ici que le somnambulisme magnétique est venu recevoir sa confirmation la plus éclatante par les expériences concluantes du docteur Charcot, expériences que l'auteur ne peut ignorer et dans lesquelles le docteur Charcot remplace le magnétiseur par un rayon lumineux intense ou un diapason énorme ; seulement, suivant Figuiet même, il ne pourrait, comme le magnétiseur, produire des effets sur des individus en état de santé. De cela et du rapport de Husson, on peut conclure que De Puységur n'était nullement un charlatan. Enfin, l'appréciation de Figuiet lui-même : Pendant un siècle entier, le magnétisme animal, né entre les mains de Mesmer, puis perfectionné par De Puységur, par Deleuze et par une foule d'hommes enthousiastes, sans doute, mais consciencieux et sincères, est battu en brèche par les médecins et les physiologistes qui ne daignent accorder un moment d'attention à ce genre de phénomènes que pour les traiter comme des effets du charlatanisme ou de l'imagination.

Parlant de Hansen, l'auteur de l'article dit : « Ses yeux sont » grands, lumineux et largement ouverts, et, derrière le verre » très-épais des lunettes montées en or, ils ont un grossissement » et une fixité qui fascine, c'est quelque chose comme la » clarté d'une lanterne magique. » L'auteur en tire de grandes conclusions ; pour moi, j'en conclus simplement que Hansen est très-myope. D'ailleurs, puisque l'on veut tout expliquer par l'imagination, que l'on convoque la faculté de médecine et, qu'en reproduisant tous les phénomènes de nos magnétiseurs, on nous prouve que le magnétisme n'est qu'une duperie. Mais je crois qu'on s'en gardera bien.

Nous n'avons pas à rechercher ici ce qui s'est passé entre la faculté de médecine et Carl Hansen, mais il est certain, comme le dit l'auteur de l'article, que cet ajournement a été interprété contre lui. Cependant je fais suivre ici une attestation qui a paru au *Journal de Médecine* (juillet 1880 et numéros suivants), l'article est intitulé : *Magnétisme animal et Hypnotisme*, par Paul Börner, traduction du docteur Weheukell. L'auteur fait d'abord la narration des expériences remarquables faites, il y a à peine quelques mois, à Breslau, par Carl Hansen. Hansen opéra en présence d'une vingtaine de médecins et de savants. Après qu'il eut passé plusieurs fois les mains sur le visage des docteurs Kröner et Frankel, il fut impossible à ces derniers d'ouvrir les yeux ni la bouche ; le docteur Eger tomba, sous l'influence des passes du magnétiseur, dans une catalepsie totale.

Je pourrais multiplier à l'infini les attestations de la véracité des phénomènes produits par Hansen ; mais à quoi bon ? On voit clairement que les dénégateurs du magnétisme animal ont juré sa perte, en l'assommant sous le ridicule ou le sarcasme. Nier effrontément les faits attestés par les meilleurs témoignages, tronquer l'histoire, faire passer comme charlatans ou imposteurs tous ceux qui se sont occupés de magnétisme, telle est aujourd'hui la consigne générale des ennemis du magnétisme. Mais agir de la sorte, c'est se mettre hors de la science, car la science n'est ni dédain, ni ridicule, ni dénégation ; c'est l'examen impartial d'un fait qui parle, et l'examen est son seul devoir.

Dans un prochain article, je prouverai que l'auteur a encore divagué dans ses assertions sur les pythones et les spirites, et puisqu'il connaît si bien Victor Hugo, il aurait pu méditer ce que ce poète a dit : « La table tournante et parlante a été » fort raillée ; parlons net : cette raillerie est sans portée :

» nous estimons que le devoir de la science est de sonder tous
» les phénomènes. Eviter le phénomène, lui faire banqueroute
» de l'attention à laquelle il a droit, c'est faire banqueroute à
» la vérité. »

(*La Liberté*).

SOMNAMBULISME ET POLICE

Pourquoi ne fait-on pas appel aux somnambules pour rechercher les criminels ?

Cette question était posée récemment dans un salon.

Il y avait des partisans de ce moyen et aussi d'énergiques adversaires, ces derniers parlant surtout au nom de l'honneur et de la dignité de la justice

Au plus fort de la discussion, un vieux monsieur demanda la parole pour raconter une histoire puisée dans ses souvenirs de jeunesse.

On fit silence et il raconta ce qui suit :

Il y a quarante ans je faisais mes études à l'Université de Bruxelles, et j'avais un ami intime qui est devenu l'un des personnages les plus importants du pays.

Son père occupait une haute position dans la magistrature. Il demeurait à Schaerbeek vers l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église Ste-Marie.

Un soir j'allai rendre visite aux parents de mon camarade. J'appris qu'un vol avait été commis chez eux. Des malfaiteurs avaient pénétré dans la maison la nuit. Ils étaient entrés par le jardin, avaient ouvert une porte vitrée après avoir cassé un carreau et avaient enlevé la batterie de cuisine.

Plusieurs vols analogues étaient signalés depuis quelque temps à Bruxelles, dans différents quartiers et l'on ne parvenait pas à en découvrir les auteurs.

Pendant qu'on s'entretenait de cette aventure, entre une amie de la maison, une dame qui habitait la province, et qui était venue passer quelques jours dans la capitale.

On continua à parler du vol. — Or, il se trouva que cette dame avait été soumise à des expériences magnétiques, qu'elle était lucide et que par hasard un médecin qui l'avait magnétisée déjà, se trouva présent à l'entretien.

Quelqu'un suggéra l'idée d'endormir la visiteuse et de l'interroger sur le vol de la batterie de cuisine.

Elle consentit à l'expérience et l'on y procéda après lui avoir montré l'endroit où le vol avait été commis.

Quelques instants après, dans son sommeil magnétique, elle déclara qu'elle voyait les voleurs, qu'ils étaient plusieurs, mal vêtus, mais parlant un langage qui n'était pas celui du rebut de la société. Elle les vit emportant leur butin et se dirigeant par la rue Royale, la place Royale, puis les boulevards, allant tout droit devant eux jusqu'à ce qu'ils arrivassent à un vieil édifice, ayant l'air d'une forteresse. A quelques pas de là ils entraient dans une maison précédée d'un jardin, dans lequel il y avait des acacias. La maison était un grand estaminet portant un nom écrit sur le mur en lettres noires disposées en fer à cheval. Ils montèrent dans cette maison, au premier étage, et y déposèrent leur butin.

La magnétisée ne vit rien de plus, et on la réveilla. Quand elle revint à elle, il ne lui restait aucun souvenir de ce qu'elle avait dit, et la conversation porta sur d'autres sujets.

Mais le lendemain, dit le narrateur, je proposai à mon camarade, au fils du magistrat volé, d'aller jusqu'à la porte de Hal, qui était l'édifice indiqué par la somnambule, et de constater par nous-mêmes s'il y avait quelque chose qui correspondit à ce que nous avons entendu.

Nous allâmes et nous vîmes le jardin, les acacias et l'enseigne écrite en fer à cheval.

Nous entrâmes, nous commandâmes un verre de bière et nous demandâmes à la maîtresse du logis s'il n'y avait pas des jeunes gens qui logeaient chez elle au premier étage.

Elle nous répondit, d'un ton rogue, qu'elle ne louait pas d'appartements.

La somnambule s'était donc trompée.

Nous voulûmes cependant en avoir le cœur net, car le ton de cette femme nous avait inspiré des soupçons.

Nous allâmes dans un cabaret attenant, où la même question fut posée au *baas* de la maison.

— Louez-vous des appartements ?

La réponse fut négative, mais le cabaretier, mis sur ce terrain, nous dit :

— Puisqu'il s'agit d'appartements, il paraît qu'on en loue dans la maison à côté, et même il s'y passe de singulières choses. Il y a des jeunes gens qui arrivent le

soir et qui sortent assez tard après avoir mis des blouses sur leurs habits.

Cette indication parut suffisante pour faire avertir la police, et l'on mit la main sur une bande composée de jeunes gens appartenant à d'honnêtes familles, qui cherchaient dans le vol des ressources pour leurs menus plaisirs.

Les parents intervinrent, on indemnisa les personnes volées, et les chefs de la bande s'expatrièrent.

Tel fut, d'après le narrateur, le résultat des révélations d'une somnambule.

Son récit fut écouté jusqu'au bout avec attention mais ne persuada personne.

On fut unanime à reconnaître que l'emploi de pareils moyens de recherches présentait de graves dangers et qu'un magistrat pénétré de ses devoirs ne consentirait jamais à s'en rapporter à des visions surnaturelles et maladives, en supposant même que par un hasard il y eût eu des indications exactes.

Si l'on se laissait aller à de semblables pratiques, il suffirait en effet de remplacer les procureurs généraux par des magnétiseurs officiels, et de mettre au concours des emplois de somnambules attachés à la police judiciaire. On en viendrait à donner des places aux spiritistes dans la police et à interroger les tables tournantes.

C'est donc à titre de simple curiosité que nous rapportons l'histoire qui précède, nous gardant bien de la donner comme un conseil ou un enseignement.

Office de Publicité.

UNE MÉSAVENTURE

Un bigot sentant sa fin prochaine fit venir le curé, lui parla sans témoins. Je vais mourir, mon père, lui dit-il, et je suis bien coupable, j'ai trompé bien souvent les hommes. Je crains de paraître au tribunal de Dieu. Pensez-vous qu'il me pardonnera toutes mes fautes ? L'origine de ma fortune n'est pas très-légitime, vous le savez. J'ai une peur horrible de l'enfer, et cette peur me rend froid par avance.

Mon père, priez avec moi pour que Dieu me pardonne. Et le vieillard pria ainsi :

Mon Dieu, pardonnez-moi. Je ne voudrai plus faire de tort à personne. Si j'ai accaparé le bien

d'autrui, j'ai jugé qu'il valait mieux qu'il en fût ainsi pour eux-mêmes. Cet argent aurait probablement produit de mauvais fruits, tandis que je n'ai fait que l'accumuler et que j'ai toujours vécu dans votre crainte. J'ai fréquenté assidûment vos sacrements. Mon Dieu ! n'abandonnez pas votre serviteur.

Et le prêtre priait aussi rapidement en latin.

Alors le vieillard dit au prêtre : Que me conseillez-vous ?

— Dieu est au-dessus de tout, dit le curé. Les rois et les mendiants sont semblables devant ses yeux. Qu'importent les hommes, tout pour Dieu, telle doit être la maxime du chrétien. Dieu n'ordonne-t-il pas de quitter mère, épouse, enfants, tout pour le suivre ? Si donc vous voulez sanctifier vos derniers moments, vous ne devez plus songer qu'à Dieu, vous devez vous mettre entièrement entre ses mains, votre âme, votre corps et tout ce qui vous appartient. Votre âme, en recevant la divine eucharistie, votre corps en recevant le sacrement d'extrême-onction et vos biens en les léguant aux services divins.

— Ne vaudrait-il pas mieux, dit le vieillard, rendre ces biens à ceux qui en ont été privés ?

— Non certes, dit le prêtre, car ils pourraient en mésuser, et vous ne les donneriez qu'aux hommes et c'est Dieu qui vous attend pour vous juger.

— C'est vrai, se dit le vieillard, je dois me rendre Dieu favorable ; que m'importent les hommes !

Le prêtre approcha du papier et une plume, et le vieillard lui légua tous ses biens.

La mort ne tarda pas à venir.

Le cadavre souriant semblait déjà goûter la béatitude céleste.

Mais près de là un esprit inquiet, troublé, furieux, l'esprit du vieillard, demandait justice. Les tourments vengeurs venaient l'assaillir.

Tandis que le prêtre incrédule mais content, s'en retournait en se disant :

« C'est double plaisir de tromper un trompeur. »

CH. MARCQ.

FAITS DIVERS

Le Perron liégeois, journal politique, contient dans son n° du 21 février un remarquable article

sur le magnétiseur Donato. Ne pouvant reproduire cet article en entier, nous en détachons quelques phrases :

« Cet homme nous dit simplement que ce qu'il fait n'a rien que de très-naturel ; il produit, affirme-t-il, des phénomènes nerveux sur certains sujets prédisposés, rien de plus

» Malgré ses prétentions modestes, cet homme accomplit des merveilles auprès desquelles pâlisent les récits les plus fantastiques.

» La vérité toute nue, telle que nous la présente Donato, est plus étonnante que les inventions fa-buleuses. D'un simple regard, il pétrifie un individu, d'un geste il lui fait accomplir toutes ses volontés. Cela est renversant, cela bouleverse l'esprit, cela dérouté la raison, cela est incompréhensible, mais cela est incontestable. Or, les pédants qui mesurent toutes les choses à l'aune de leurs étroites connaissances et qui ne veulent pas admettre un seul instant qu'un mortel en sache plus long qu'eux sur n'importe quoi, les pédants encroûtés se sont mis à crier : « Donato est un charlatan ! »

» Joseph Prud'homme, en entendant notre professeur (?) déclarer sentencieusement qu'il voulait démasquer les imposteurs, s'est écrié : « Vous rendez service à la société ! »

» Je me demande en quoi la société est intéressée à ce que l'on ne croie plus au magnétisme. S'il est une croyance inoffensive, c'est assurément celle-là !

» Si le magnétisme n'existait pas, il serait indifférent à la société que quelques uns de ses membres y crussent. Si, au contraire, comme nous en avons la certitude, les phénomènes présentés par Donato sont réels, la société a tout intérêt à les étudier pour tâcher de les rendre utiles.

» On dit aussi : « Laissez le magnétisme aux médecins ! » Mais le magnétisme n'est pas plus la propriété des médecins que celle des physiciens, des chimistes ou des psychologues !

» Quiconque possède un art ou une science en fait sa chose. Au surplus, le magnétisme appartient surtout aux magnétiseurs ; ce sont eux qui l'ont dé-

couvert et défendu contre les médecins qui le niaient, qui le nient encore pour la plupart.

» Donc, à côté des illustres docteurs Charcot, Dumont Pallier, Burq et autres qui enseignent depuis peu le magnétisme à leur façon, laissons aussi Donato nous l'enseigner d'une façon qui n'est pas moins bonne.

« ROBEROY. »

— **L'Union spiritualiste** a institué une tombola intime en faveur de la Caisse sociale, pour rétablir ses finances compromises par son déménagement, son achat de mobilier et autres frais imprévus.

Le Président recevra avec reconnaissance tous dons, soit en argent, soit en objets, qui pourraient lui être envoyés.

— **Dans un voyage** que nous avons fait il y a quelques jours dans le Hainaut, nous avons entendu émettre l'espoir qu'une *réunion générale* des chefs de Groupe de la Belgique eût lieu cette année. D'accord avec nos amis nous fixons dès maintenant le lieu de cette réunion à Bruxelles pendant le mois d'août. Diverses questions y seront débattues et nous les publierons en temps et lieu en y ajoutant celles que l'on nous enverra.

B. de P.

— Les nouvelles que nous recevons de Puerto-Rico sur la propagation du Spiritisme sont excellentes ; les idées nouvelles s'y répandent nonobstant la suprématie qu'y exerce encore la gente à soutane. On commence à y éprouver la nécessité de la loi concernant les cimetières pour ceux qui meurent hors du giron de l'église catholique. A l'occasion de la mort d'un honorable et ancien Spirite, dont le curé ne voulut pas permettre l'ensevelissement dans le cimetière catholique et qu'il fit enterrer à côté d'une voie publique, les spirites de Utuado présentèrent une pétition au Général Portillo, qui ordonna l'établissement d'un autre cimetière pour les dissidents. En octobre dernier, au même endroit, il y eut deux enterrements de personnes notables, sans aucune cérémonie. On distribua aux pauvres ce qu'on aurait dû dépenser pour une pompe funèbre et les autres frais que nécessitent l'assistance de la paroisse

(Le *Moniteur spirite*).

— **Le Bulletin de la société scientifique d'études psychologiques** contient, dans son n° de février, un intéressant article de M. Ch. Fauvety, sur Angelique Cottin, dite la fille électrique. En 1846, cette jeune fille avait en elle-même une puissance extraordinaire ; à son approche les meubles les plus lourds, comme les plus légers, se mettaient en mouvement. Ces faits eurent un grand retentissement et furent observés par nombre de savants et même par le célèbre Arago.

L'Académie nomma une commission, mais les phénomènes ne s'étant pas reproduits devant elle, l'affaire fut enterrée.

Le D^r Tanchou qui avait été invité à assister aux expériences, place la cause de l'insuccès dans l'émotion de la jeune fille mise en contact avec des instruments de physique et à la manie des commissaires de vouloir soumettre les phénomènes à leurs vues au lieu de les laisser se produire librement

— **L'Union spiritualiste** a procédé, le 12 février, à la Réception d'un enfant nouveau-né, présenté par son père Nic. Luxon, et ses parrains et marraines. C'est le second enfant que ce frère soustrait ainsi à l'influence délétère du clergé. Puisse son exemple être imité.

— M. Leymarie, 5, rue Neuve des Petits Champs, à Paris, recevra le montant des abonnements de France et d'Algérie.

— M. V^{or} Levasseur, officier de cavalerie retraité, élève du Baron Du Potet, se propose de faire ce printemps une tournée magnétique dans les principales villes de Belgique. Nous lui souhaitons bon succès, car il est non seulement un excellent magnétiseur, mais encore un dévoué frère en croyance. Il fait avec le plus grand fruit du magnétisme thérapeutique, indépendamment de ses belles expériences.

— **Le Morning Herald** de Baltimore, du 20 décembre, consacre un long article nécrologique au colonel W. A. Danskin, un des vétérans du spiritualisme américain et l'éditeur du *Spirit Telephone*.

(*Le Messenger*).